



Vernouillet, le 16/11/2022

Compte-Rendu du Comité Syndical du 14 novembre 2022

Présidence

Michel Debjay, Président

Le Président ouvre la séance à 18h35

Présents

Michel DEBJAY, délégué titulaire

Pascal COLLADO, délégué titulaire

Fabien AUFRECHTER, délégué titulaire

Laurent BAIVEL, délégué titulaire

Patrick SAGET, délégué suppléant

Cyril AUFRECHTER, délégué suppléant

Pascal PETEL, Secréariat Général

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 14 avril 2022

Le compte rendu du Comité Syndical du 14 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1^{ER} JANVIER 2023

Rapporteur : M. BAIVEL

Les membres du Conseil Syndical approuvent à l'unanimité le passage du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Commissariat de Police (SIVUCOP) à la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023.

3. INFORMATION SUR LE CHANGEMENT DU SYSTEME DE CHAUFFAGE DU CENTRE OPERATIONNEL DE POLICE

Le président informe les membres du Conseil Syndical de la résiliation par la Police Nationale (ancien locataire du SIVUCOP) de leur contrat de chauffage.

Il convient donc de contracter un nouveau contrat.

Différentes études, sur le mode de chauffage à privilégier, ont été menées : chauffage au gaz, à la pompe à chaleur, à l'électrique.

Le choix d'un chauffage électrique est retenu.

Le coût de cette nouvelle installation (chauffage électrique et ballon eau chaude sanitaire) se chiffre à 31 421.97 € H.T. soit une différence de 15 372.03 € si le choix s'était porté sur la pompe à chaleur (coût du devis pour la pompe à chaleur 46 794.00 € H.T.)

4. GESTION DES OBJETS TROUVES

Le président informe les membres du Conseil syndical de la création, au sein du SIVUCOP, d'un service pour la gestion des objets trouvés.

Le dépôt des objets trouvés se fera auprès de la société de sécurité qui assure l'accueil du SIVUCOP, en lien avec le secrétariat du SIVUCOP.

Le président propose aux deux communes de Vernouillet et de Verneuil-sur-Seine d'adhérer à ce service.

Pour ce faire, il est proposé aux deux Villes de prendre un arrêté commun portant sur la gestion des objets trouvés.

5. TRANSFERT DES CAMERAS NOMADES DANS LE SIVUCOP

Dans le cadre des compétences du SIVUCOP, notamment celle de la gestion et du déploiement de la vidéoprotection sur le territoire des deux communes de Verneuil-sur-Seine et de Vernouillet, le président invite les deux Villes à confier la maintenance de leurs caméras nomades au SIVUCOP.

La séance est levée à 19h30

 Le Président,

Michel DEBJAY.

Signé le : 21.11.2022

Publié le : 24.11.2022